



Schéma Culture Départemental

• **DIAGNOSTIC** •



LE DÉPARTEMENT

Propos introductifs

- Ambition en matière de politique culture du Département pour les 4 années à venir
- Le Gers, 2ème département d'Occitanie à se doter d'un schéma culture

Méthodologie

- **1 : Le diagnostic**, élaboré en interne par la Direction Culture Tourisme Patrimoine avec le concours des services et l'ADDA 32
- **2 : La Concertation en 2 étapes**, de mi-décembre 2024 à mi-avril 2025
- **3 : La définition des axes stratégiques et des déclinaisons opérationnelles**, de mai à juin 2025

Pour la phase de concertation et la définition des axes stratégiques, le Département est accompagné d'un prestataire : «3ème pôle».

Étape 1 - Concertation

- > Entretiens bilatéraux
- > Questionnaire décliné en 2 versions :
 - . Acteurs culturels, institutionnels et associatifs
 - . EPCI

de mi-décembre à mi-février

Étape 2 - Concertation

- > 6 rencontres et/ou ateliers territorialisés après analyse des questionnaires
- > groupes de travail thématique d'1/2 journée : arts vivants, festivals, enseignement musical, occitan...
- > groupes de travail transversaux sur 1/2 journées : politiques départementales et culture

de mars à mai

Étape 3

Définition des axes stratégiques et des déclinaisons opérationnelles

Rédaction et restitution

- > en l'Assemblée Départementale
- > aux Assises départementales de la Culture programmées en novembre 2025

de mai à juin

Des instances de suivi

Un Comité de Pilotage (COPIL)

Comprenant :

- le Président, ou son sa représentant-e délégué-e,
- les Présidents (es) et Vice-Présidents (es) de la 4ème et 5ème commission,
- le Directeur Général des Services (DGS),
- les trois Directeur-ric-e-s Généraux Adjoint-e-s (DGA),
- la Direction Culture Tourisme Patrimoine (DCTP),
- les 3 conservateurs,
- un élu de la région,
- le directeur de l'ADDA,
- un représentant de la Commission consultative citoyenne (3C).

Un Comité technique (COTECH)

Comprenant :

- l'équipe projet composée de personnels de la DCTP (directrice, chargé-e-s de mission culturelle et la directrice du centre d'art contemporain Memento),
- un à deux référents par DGA volontaires,
- le directeur de la communication,
- les 3 conservateurs,
- le conseiller en action culturelle et territoriale de la DRAC,
- le Directeur de l'ADDA,
- un technicien de la région.

Présentation du diagnostic

Un diagnostic décomposé en 3 parties :

- Le Gers, terre de contrastes
- Les paysages de la culture
- Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Partie 1 : Le Gers, terre de contrastes

Un territoire rural et vieillissant mais une offre culturelle dynamique et variée sur l'ensemble du territoire

> Privilégier la culture comme outil de lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale

> La mobilité, enjeu décisif pour le territoire pour l'accès aux équipements culturels malgré un maillage important

Partie 2 : Les paysages de la culture

15% des 4000/5000 associations gersoises sont des associations à objet culturel

3.4% des emplois associatifs sont dans le domaine culturel

28.4% des créations d'associations dans le domaine culturel (contre 22.1% en moyenne nationale) (contre 19.3% dans le sport et 14% dans les loisirs) en 2022

Le Gers : une terre de culture,
des dynamiques territoriales diverses

Partie 2 : Les paysages de la culture

LE SPECTACLE VIVANT DANS LE GERS EN QUELQUES CHIFFRES

278 structures d'enseignements artistiques et pratiques amateurs :

- **35** écoles de musique
- **150** ensembles vocaux & instrumentaux
- **50** écoles de danse
- **40** ateliers de théâtre
- **3** écoles de cirque

34 saisons culturelles

211 organisateur-trices occasionnel-les & événements

60 festivals dont **38** à dominante musique



300 structures ayant proposé au moins une manifestation en 2022

2000 manifestations culturelles à l'année

74 équipes artistiques professionnelles :

- **8** compagnies de cirque
- **4** compagnies chorégraphiques
- **29** ensembles vocaux et/ou instrumentaux
- **32** compagnies de théâtre

Le Gers, c'est aussi : **15%** d'associations culturelles et **3,4%** d'emplois associatifs culturels.

RECENSEMENT RÉALISÉ EN 2022 PAR L'ADDA DU GERS.

ACCESSIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.ADDAGERS.FR !



Partie 2 : Les paysages de la culture

Le Gers, Terre de culture et de langue Occitanes

Le Conseil Départemental a engagé depuis 2005 une politique volontariste en faveur de l'occitan avec comme ambition de :

- ➔ structurer une politique culturelle et linguistique à l'échelle du département,
- ➔ sauvegarder et valoriser un patrimoine immatériel en danger d'extinction,
- ➔ intégrer les atouts de la ressource occitane dans les divers secteurs de la vie publique,
- ➔ accompagner les acteurs (institutions, associations, éducation).

La langue

A la rentrée 2023, le Département comptabilisait :

- 619 écoliers bénéficiant d'une initiation à l'occitan,
- 422 écoliers suivant un enseignement bilingue de l'école primaire au lycée,
- 592 écoliers suivant un enseignement optionnel.
- musique, chant, danse, coutumes, gastronomie, jeux et sports traditionnels, savoir-faire traditionnels, artisanaux et industriels propres à notre territoire

Le budget annuel consacré à la valorisation de la langue et de la culture occitanes est de 54 100€ en 2024, dont le soutien aux associations qui s'élève à 44 500 €

Partie 2 : Les paysages de la culture

Un maillage équilibré des lieux de diffusion

L'ASTRADA

- Scène conventionnée d'intérêt national pour le jazz
- Subvention Département : 200 000€

Le Cri'Art

- Label Scène de Musique Actuelle (SMAC)
- Subvention Département : 6 000€

Los Bambasitos

- Organisation de saisons culturelles à Eauze
- Subvention Département : 6 000€

Partie 2 : Les paysages de la culture

Un maillage équilibré des lieux de diffusion

CIRCa

- Labellisé Pôle National Cirque
- Subvention Département : 140 000€

Le Centre d'art de photographie de Lectoure

- Labellisé Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (CACIN) depuis fin 2020
- Subvention Département : 45 000€

3 fabriques de territoire

- La Maison du livre et des écritures Anne Sylvestre à Lombez
- La Petite Pierre à Jegun
- On va vers le beau à La Romieu

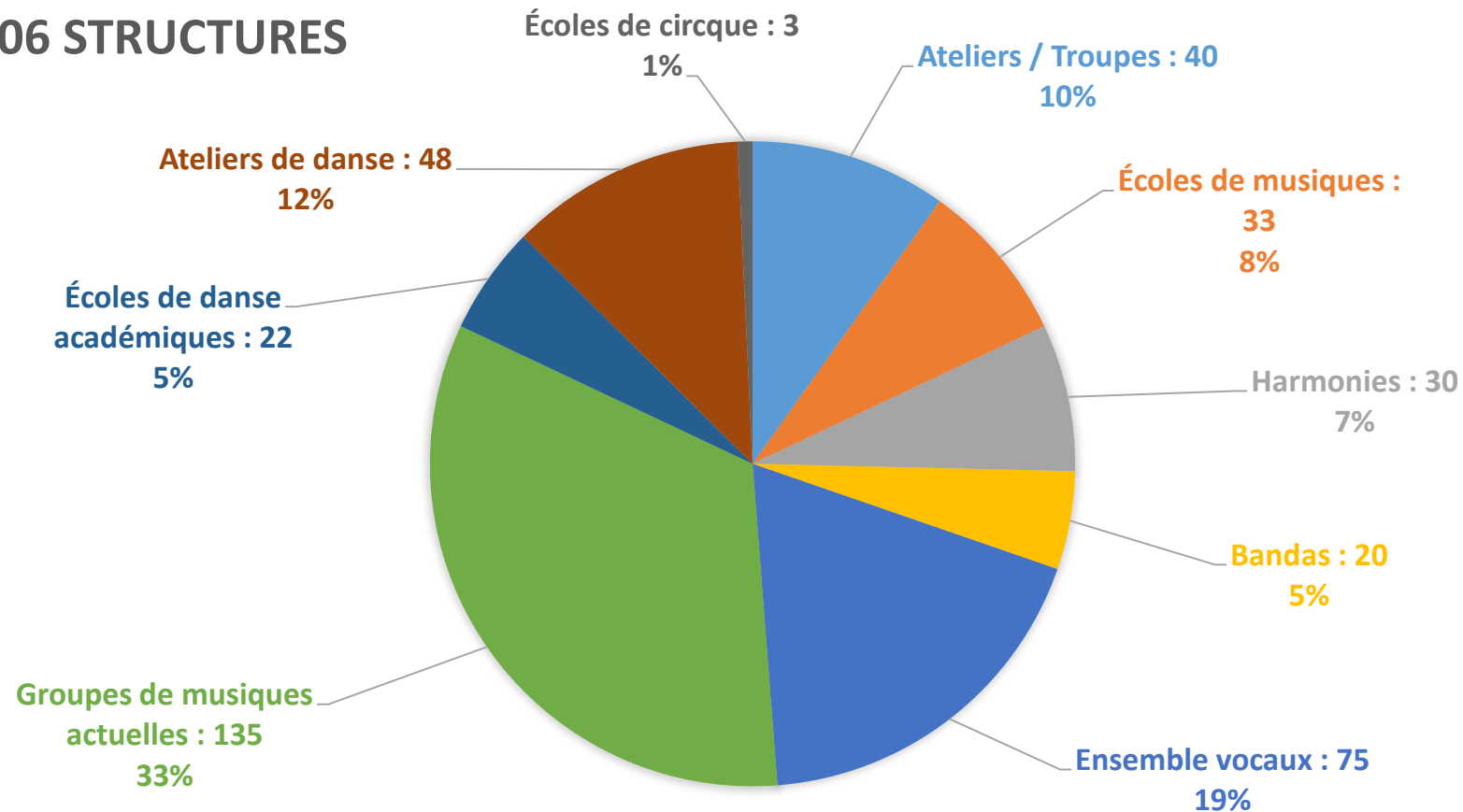
Spirale

- Un pôle d'innovation et territoire
- Subvention Département : 22 000€

Partie 2 : Les paysages de la culture

Une grande diversité de structures d'enseignements et de pratiques artistiques dans le Gers

406 STRUCTURES



Partie 2 : Les paysages de la culture

Une grande diversité de structures d'enseignements et de pratiques artistiques dans le Gers

Les écoles de musique : un maillage important sur le territoire

2 720 élèves

156 professeurs

28 600 € :
budget moyen
annuel par école

900€ : coût
moyen par élève

350 à 500€ :
tarif d'inscription

35 % de subventions communales
ou intercommunales,
14 % des subventions du
Département,
51 % de ressources propres :
adhésion, inscriptions, mécénat,
recettes de manifestations

Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département, acteur déterminant dans le déploiement de politiques culturelles, au titre de ses compétences obligatoires : Archives départementales, Conservation départementale du Patrimoine et Médiathèque départementale

- Une légitimité confirmée par le législateur

Article 103 de la Loi Notre : les compétences en matière de culture et de promotion des langues régionales sont exercées conjointement par toutes les collectivités territoriales - dont le Département - et l'État.

- Un échelon pertinent de par sa proximité avec les acteurs

Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

La conservation départementale du Patrimoine

- **Une programmation culturelle, scientifique et pédagogique toute l'année**
- **L'apport d'une collection de référence sur l'Art européen du XVIe au XXIe siècle**
- **Une tête du réseau muséographique et patrimonial Gers** : gestion scientifique et développement du réseau départemental des 10 sites et « Musées de France » propriétés des communes ou d'associations.
- **Une politique départementale volontariste de conservation-restauration, sur la base de critères, en faveur du patrimoine matériel et immatériel**

2020-2023	CLMH	IMH	PRNP	Total
Nombre de dossiers de demande de financement	26	16	75	117
Total montant subv allouées/cat.	310 744 €	114 183 €	217 430 €	642 357 €

Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Médiathèque départementale

- **Schéma départemental de lecture publique** : une obligation réglementaire
 - > **Évaluation des besoins**
 - > **Coordination des acteurs**
 - > **Définition des objectifs et planification des actions**
 - > **Estimation des moyens et financement**
 - > **Mise en place d'outils d'évaluation et de suivi**

Le schéma départemental de la lecture publique permet de garantir une meilleure accessibilité de la lecture à tous les citoyens

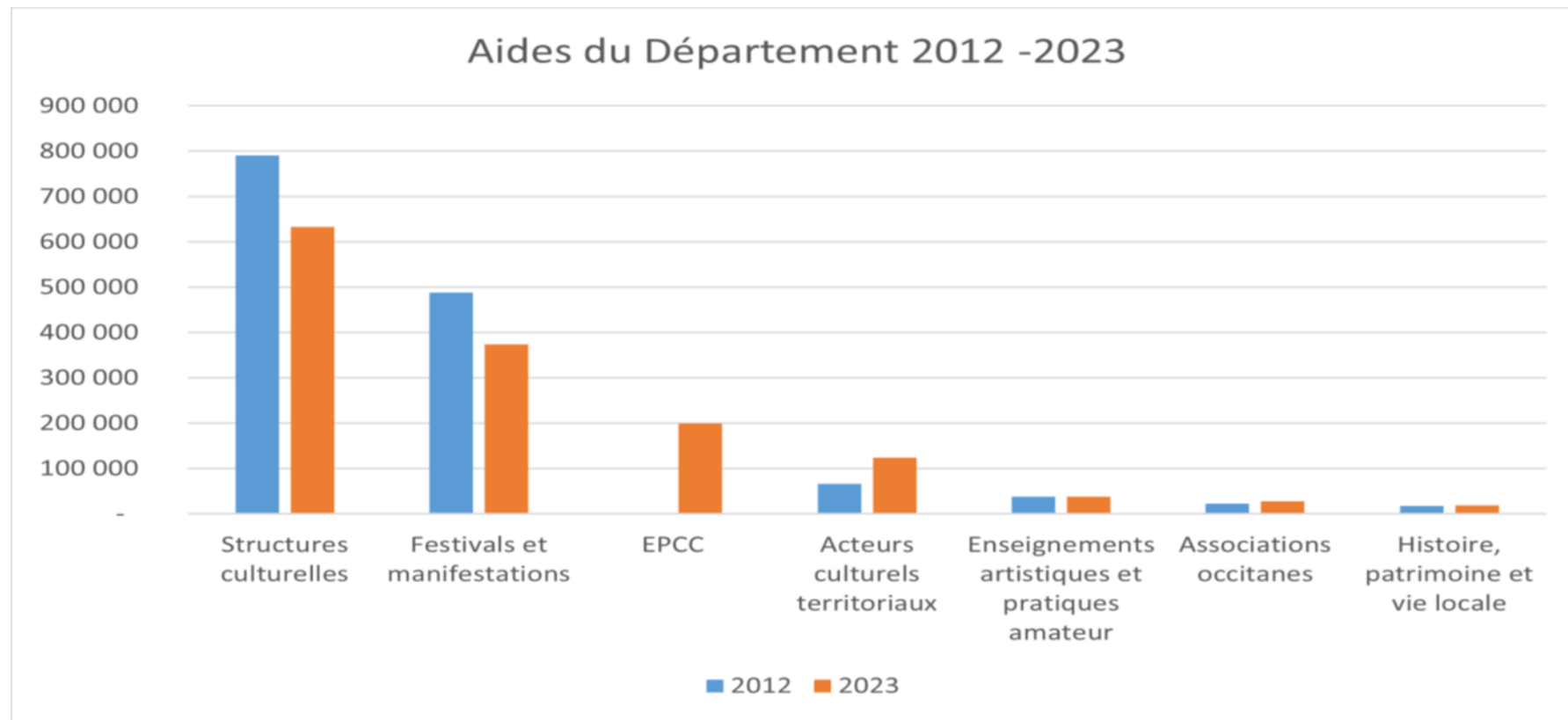
Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Memento – Espace Départemental d'Art Contemporain

- Création d'une dynamique artistique sur un plan territorial, national et international en s'associant avec les artistes et les institutions culturelles de la scène artistique actuelle ;
- Réflexion sur la réhabilitation architecturale des lieux pour servir au mieux une vision collective, celle du futur pôle de résidence artistique novateur ;
- Être un espace total de création en positionnant la question culturelle au cœur des défis contemporains et en encourageant une véritable émancipation sociale.

Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

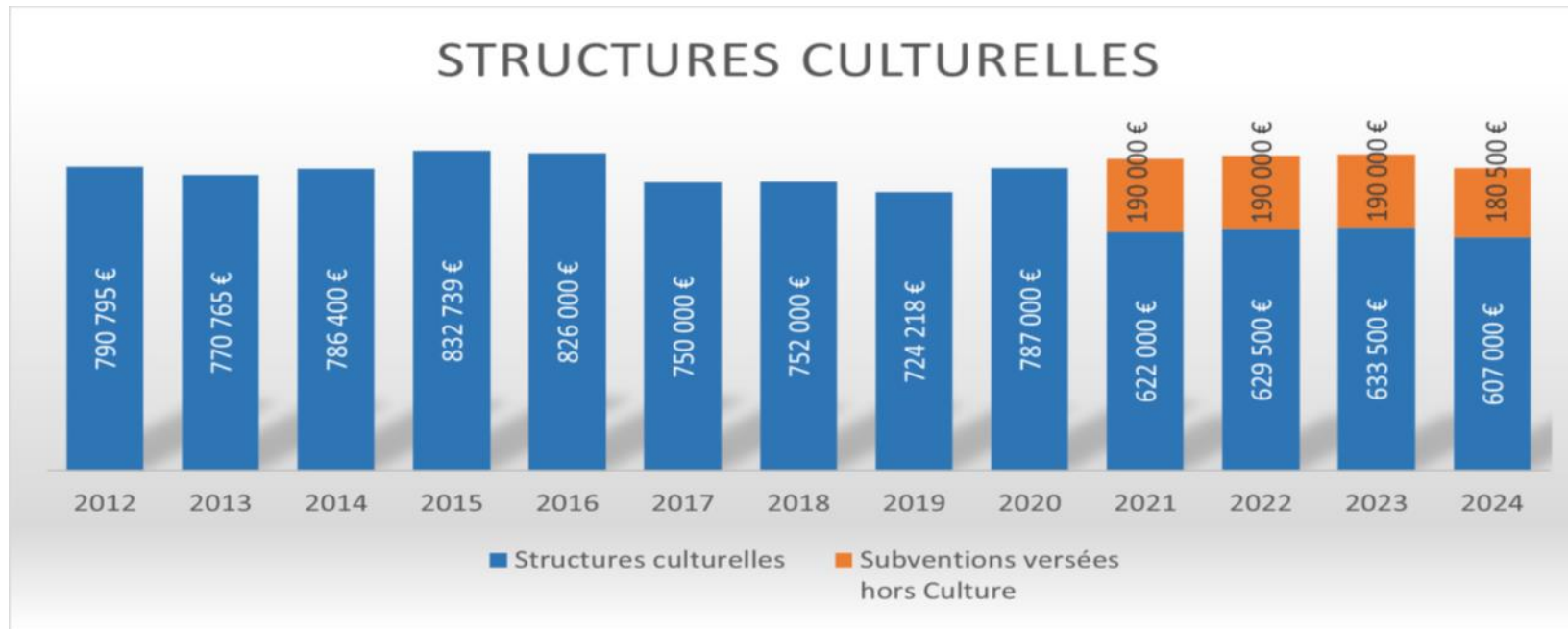
Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

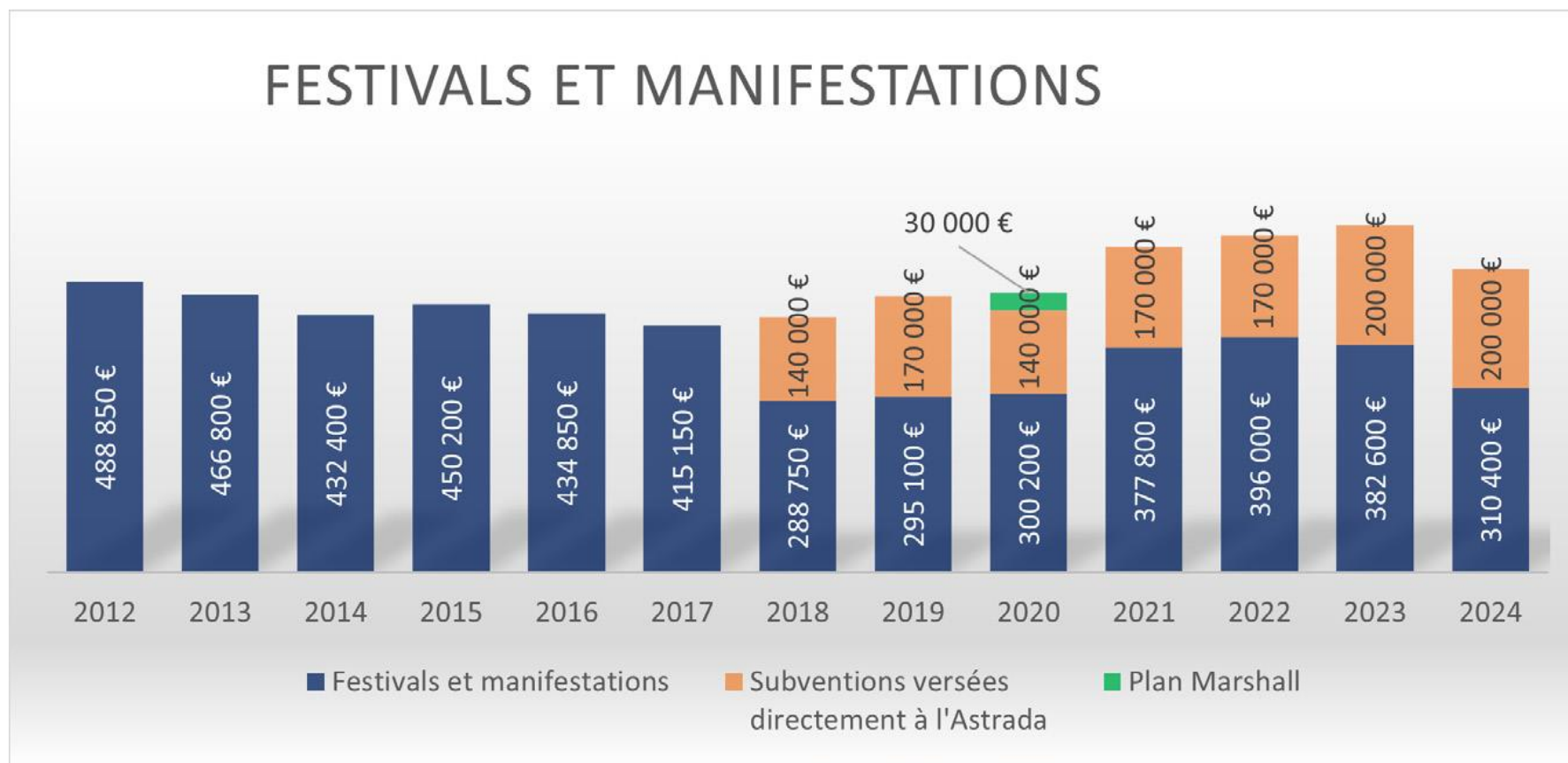
Le soutien des structures culturelles 2012-2024



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

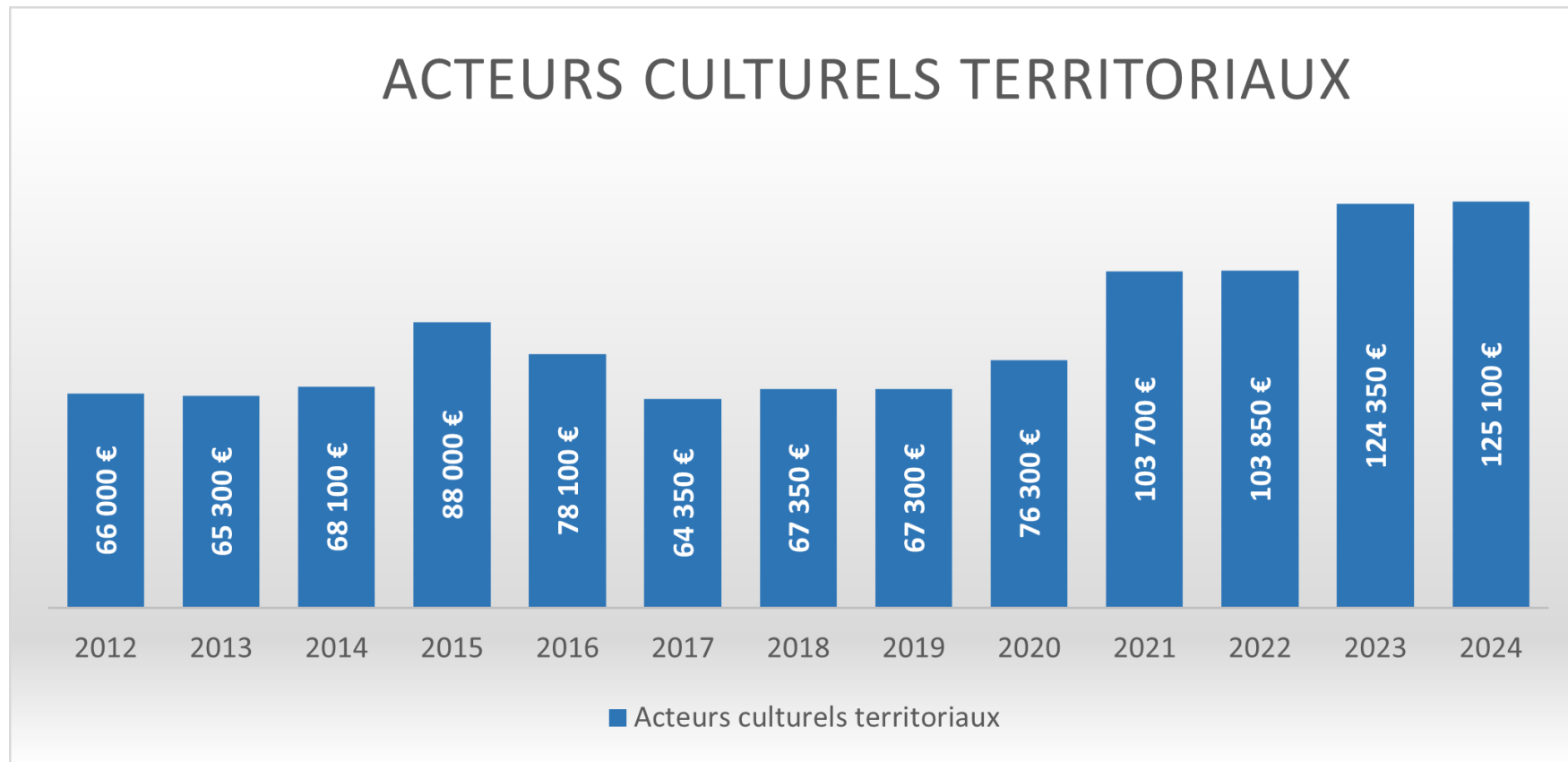
Le soutien des festivals



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Le soutien aux acteurs culturels territoriaux



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Le soutien aux acteurs culturels occitans

Associations occitanes



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Histoire, patrimoine et vie locale



Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Un soutien financier aux équipes artistiques professionnelles gersoises



Le nombre d'équipes artistiques professionnelles a fortement augmenté ces trois dernières années dans le département passant de 55 à 75, ce qui est le signe d'une réelle dynamique culturelle et artistique sur le territoire.

Le Département du Gers se caractérise par plus d'une soixantaine d'équipes artistiques professionnelles et ensembles musicaux dans l'ensemble des esthétiques du spectacle vivant : théâtre, cirque, arts de la rue, marionnettes, musique et danse.

31 d'entre elles ont sollicité le soutien financier du Département au titre de l'année 2023.

Partie 3 : Culture, art et territoire : une ambition politique départementale forte

Le département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Le Pass'Culture 32 : pour l'accès de tous à la culture

Élargissement du dispositif depuis juin 2024 :

- aux personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ;
- aux mineurs non accompagnés et aux jeunes majeurs non accompagnés (18-21 ans), accueillis en lieux de vie et Maisons d'Enfants à Caractère Social, relevant de la protection de l'enfance ;
- aux enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) placés en famille d'accueil et aux assistants familiaux référents ;
- aux personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
- aux personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et leurs parents ;
- aux jeunes suivis par la Mission locale pour l'emploi du Gers.

Un travail de sensibilisation et d'accompagnement est nécessaire pour déjouer les peurs, **l'enjeu est de construire une politique publique dont le caractère préventif maintiendra le lien social pour les personnes accompagnées**

EN CHIFFRES

2023 – 2024

**523 demandes soit
1764 cartes**

2024 – 2025 (en cours)

**514 demandes soit 1760
cartes**

dont

- 511 demandes ARS
- 1 demande Mission Locale pour l'emploi
- 1 demande AAH
- 1 demande AEEH

CONCLUSION

**Investir la culture, c'est préparer l'avenir
d'un territoire, permettre la rencontre,
œuvrer pour la citoyenneté, l'émancipation,
la qualité de vie des habitants...**